

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

13005 Aubagne

AC1 Servitudes de protection des monuments historiques.

Articles L621-1 à L621-32 du code du patrimoine

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AC1/17/385	DRAC PACA / UDAP 13	Chapelle des Pénitents Blancs	Chapelle des Pénitents Blancs		29/06/1927
AC1/17/386	DRAC PACA / UDAP 13	Chapelle des Pénitents Gris	Chapelle des Pénitents Gris		29/06/1927
AC1/17/387	DRAC PACA / UDAP 13	Chapelle des Pénitents Noirs	Chapelle des Pénitents Noirs		02/12/1927
AC1/17/990	DRAC PACA / UDAP 13	Chapelle Saint-Jean-de-Garguier	Chapelle Saint Jean de Garguier. Située sur la commune de Gémenos et dont le périmètre de protection intéresse la commune d'Aubagne.		13/07/1927
AC1/17/2605	DRAC PACA / UDAP 13	Monuments aux morts de la guerre de 1914-1918	Monuments aux morts de la guerre de 1914-1918	Arrêté préfectoral du 22 février 2010	22/02/2010

Servitudes d'Utilité Publique affectant l'utilisation du sol

AC1/17/3130	DRAC PACA / UDAP 13	Inscription au titre des monuments historiques du Monument aux Morts de la Légion étrangère	Inscription au titre des monuments historiques du Monument aux Morts de la Légion étrangère	Arrêté préfectoral du 28 Janvier 2019	28/01/2019
AC1/17/3166	DRAC PACA / UDAP 13	Monument aux Morts de la Légion Etrangère d'Aubagne	Monument aux Morts de la Légion Etrangère d'Aubagne		29/06/2020

Ar3 Servitudes concernant les magasins à poudre de l'armée et de la marine.

Articles L5111-1 et suivants du code de la défense

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
Ar3/7/389	USID ISTRES	Garnison du Mussuguet	Polygone d'isolement du dépôt de munitions de la garnison du Mussuguet.		

AS1 Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
AS1/18/2643	Agence Régionale de Santé - DD13	Captages de secours "jeanne d'Arc" et "Hôtel des impôts"	Captages de secours "jeanne d'Arc" et "Hôtel des impôts"	Arrêté préfectoral	04/04/2011

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

I1 Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures, de produits chimiques et de certaines canalisations de distributions de gaz.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
I1/15/2991	GRT GAZ - DO - Pole Exploitation Rhône Méditerranée	Servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé.	Canalisations de transport de gaz : - Alimentation Moulin du Beal DP Ø80-100-150 - Antenne Bouc Bel Air Toulon Ø250-400 - Antenne Marseille Toulon Ø150 Installations annexes : Aubagne Moulin du Beal DP - Aubagne la liaison Sect DP - Aubagne Bonne nouvelle Coup Pred Compt DP	Arrêté N°2018-381 SUP	13/12/2018

I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques.
Articles 2 et 3 de la Loi n°65-498 du 29 juin 1965 relative au transport des produits chimiques par canalisations

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
I3/28/140	Société Pechiney	Conduite de résidus inertes Gardanne - Cassis	Conduite de résidus inertes Gardanne - Cassis.	Décret du 4.01.1966	

**Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol**

I3/15/390	GRT GAZ - DO - Pole Exploitation Rhône Méditerranée	Canalisation Ø 400 Bouc-Bel-Air - Aubagne	Canalisation Bouc Bel Air - Aubagne Ø 400.	Circulaire n° 73/108 du 12 Juin 1973	12/06/1973
I3/15/391	GRT GAZ - DO - Pole Exploitation Rhône Méditerranée	Canalisation Ø 250 Aubagne - Toulon	Canalisation Aubagne - Toulon Ø 250.	Circulaire n° 73/108 du 12 Juin 1973	
I3/15/392	GRT GAZ - DO - Pole Exploitation Rhône Méditerranée	Canalisation Ø 150 Marseille - Aubagne	Canalisation Marseille - Aubagne Ø 150.	Circulaire n° 73/108 du 12 Juin 1973	
I3/15/1373	GRT GAZ - DO - Pole Exploitation Rhône Méditerranée	Canalisation Ø 150 Aubagne - La Ciotat (ou Aubagne - Toulon)	Canalisation Ø 150 Aubagne - La Ciotat (ou Aubagne - Toulon)		

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques.

Code de l'Urbanisme : articles L. 126-1 et R. 126-1. Code de l'Energie (articles L 323-1 et suivants).Loi n°46-628 du 8 avril 1946 modifiée (loi abrogée sauf les articles 8 et 47).Décret n° 67-886 du 6 octobre 1967. Décret n°70-492 du 11 juin 1970 modifié. Articles L 554-1 à L 554-5 et R 554-1 à R 554-38 du Code de l'Environnement. Loi n°2000-108 du 10 février 2000 modifiée (applicable jusqu'à la parution de la partie réglementaire du Code de l'Energie)

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
I4/3/526	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)	Ligne 63 KV Enco-de-Botte - Roquefort la Bédoule dérivation La-Penne SNCF	Ligne 63 KV Enco-de-Botte - Roquefort la Bédoule dérivation La-Penne SNCF		
I4/3/527	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)	Ligne 63 KV Roquefort-la-Bédoule - Aubagne	Ligne 63 K.V. Roquefort la Bédoule - Aubagne		
I4/3/1262	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)	Ligne 63 KV La-Bastidone - Enco-de-Botte	Ligne 63 KV Enco-de-Botte - Bastidonne		

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

I4/3/1263	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)	Ligne 63 KV Aubagne - Enco-de-Botte	Ligne 63 KV Enco-de-Botte - Aubagne
I4/3/1267	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)	Ligne 225 KV Enco-de-Botte - Escaillon	Ligne 225 KV Enco-de-Botte - Escaillon
I4/3/1641	Réseau de Transport d'Electricité (RTE) - Groupe Maintenance PROVENCE ALPES DU SUD (BOUC-BEL-AIR)	Ligne 63 KV Aubagne - Enco-de-Botte dérivation Bastidonne dérivation Penne	Ligne 63 KV Aubagne - Enco-de-Botte dérivation Bastidonne dérivation Penne

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

Int1 **Servitudes au voisinage des cimetières.**

Article L2223-5 du Code Général des Collectivités Territoriales

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
Int1/8/420	Anciennement:Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales devenu: Le Maire, Code Général des Colectivités Territoriales	Cimetière d'Aubagne	Protection autour du cimetière	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361-4 du Code des Communes. (abrogé)	
Int1/8/1375	Anciennement:Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales devenu: Le Maire, Code Général des Colectivités Territoriales	Cimetière de Carnoux-en-Provence	Protection autour du cimetière intéresse la commune d'Aubagne	Décret du 7 Mars 1808 dont les dispositions sont reprises à l'article L.361-4 du Code des Communes.	07/03/1808

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

PM1 Servitudes résultant des plans de prévention des risques naturels prévisibles.

article L 562-1 et suivants du code de l'environnement

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PM1/14/421	Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône - Service Urbanisme	PPR Mouvements de terrain d'Aubagne	PPR Mouvements de terrain, carrière de gypse	Arrêté préfectoral du 17 novembre 2000	17/11/2000
PM1/14/2782	Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône - Service Urbanisme	PPR retrait-gonflement des argiles	PPR retrait-gonflement des argiles	Arrêté préfectoral du 14 avril 2014	14/04/2014
PM1/14/2878	Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône - Service Urbanisme	PPRi Huveaune	PPRi Huveaune		24/02/2017

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'État.

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PT2/7/2971	USID ISTRES	Faisceau ISTRES BA125 0130570001 - Six-Fours-les-Plages 0830570003	Faisceau ISTRES BA125 0130570001 - Six-Fours-les-Plages 0830570003		07/05/2012
PT2/7/3185	USID ISTRES	Faisceau du centre d'émission de Sainte-Baume (Pic de Bertagne) vers la station du sémaphore post microphonique de la Couronne	Faisceau du centre d'émission de Sainte-Baume (Pic de Bertagne) vers la station du sémaphore post microphonique de la Couronne	Décret du 24 août 2005	24/08/2005

PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques.

Code des postes et des communications électroniques, articles L48, L54 à L56.1, L57 à L62.1

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
PT3/5/2156	Orange	Réseau des lignes de télécommunications	Réseau global des lignes de télécommunications du département. Code des Postes et Télécommunications, articles L.46 à L.53 et D 408 à D 411.		

Servitudes d'Utilité Publique
affectant l'utilisation du sol

T1 Servitudes relatives aux chemins de fer.

Article L2231-3 du Code des Transports

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
T1/20/762	Société Nationale des Chemins de Fer Français	Ligne Marseille - Vintimille	Ligne Marseille - Vintimille		
T1/20/765	Société Nationale des Chemins de Fer Français	Ligne Aubagne - La Barque	Ligne Aubagne - La Barque		

T5 Servitudes aéronautiques de dégagement des aérodromes civils et militaires.

Articles L281-1, R241-1 et suivants du code de l'aviation civile

<i>Identifiant DDTM</i>	<i>Service gestionnaire</i>	<i>Appellation</i>	<i>Description</i>	<i>Acte institutif</i>	<i>Date de l'acte</i>
T5/7/426	USID ISTRES	Aérodrome du Castellet	Aérodrome du Castellet. Non approuvé.		